larevuedupraticien

314, Bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00 Fax : 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Marie-Aude Dupuy

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Laurent Karila, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Hélène Esvant

RELECTEURS ET CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2013-2014
Y. Agid, J.-C. Barbare, P. Bartolucci, F. Barlesi, P. Bartolucci, J. Belaisch-Allart, P. Bey, D. Choudat, S. Coscas, J.-C. Daubert, X. Deffieux, J.-C. Delchier, J.-R. Delpero, F. Desgrandchamps, F. Doz, M. Ferreri, M. Fix, T. Girard, J.-C. Guilland, C. Hill, K. Hoang-Xuan, L. Iserin, C. Isnard-Bagnis, X. Jouven, M. Lanteri-Minet, D. Lebeaux, J.-L. Mas, E. Masmejean, J.-F. Nicolas, J. Orgiazzi, L. Peyrin-Biroulet, J.-Y. Pierga, P.-F. Plouin, Y. de Prost, C. Robert, J.-A. Sahel, F. Schürhoff, C. Tourette-Turgis, P. Yeni, F. Zinzindohoué.

COMITÉ D'HONNEUR
Dominique Laplane

Secrétariat de la rédaction
Patricia Fabre

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr
Directrice artistique
Cécile Formel (6928) cformel@gmsante.fr
Secrétaires de rédaction
Cristina Hoareau, Julie Pauly
Rédacteurs-réviseurs
Virginie Laforest, Jehanne Joly

larevuedupraticien®
est une publication de GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

GMS Santé

Capital de 4 289 852 €
Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0217 T 81658

IMPRESSION : SIEP, 77590 Bois-le-Roi

DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr

CONTRÔLE FINANCIER
Corinne Vandenbroucke (6852)
cvandenbroucke@gmsante.fr

DIRECTION MARKETING
Tatiana de Francqueville (6904)
tdefrancqueville@gmsante.fr
Responsable marketing et communication
Stéphanie Richard (6977) srichard@gmsante.fr
Emplois et carrières
Irène Rakotoharime(6957) irakoto@gmsante.fr
Petites annonces
Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

MEDICAL EDUCATION
Valériane Cariou (6818) vcariou@gmsante.fr
Chef de publicité
Nadia Belehssen (6808) nbelehssen@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE
Séverine Berquin (6913) sberquin@gmsante.fr
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr
Assistantes
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr
Chef de publicité Internet
Mélanie Macé (6811) mmace@gmsante.fr

RESPONSABLE DU MARKETING-BUSINESS DÉVELOPPEMENT
Solange Quina (6945) squina@gmsante.fr
Assistante
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 180 €
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél. : 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax : 01 55 62 69 56 abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Les liens d'intérêts des membres du Comité de lecture et de rédaction scientifique sont consultables sur www.larevuedupraticien.fr **(Qui sommes-nous ?).**

Jean Deleuze
Rédacteur en chef

Conflits d'intérêts : une question centrale pour les médecins

Il n'échappe à personne que les deux affaires qui secouent le quinquennat de François Hollande mettent en cause des médecins, Jérôme Cahuzac et Aquilino Morelle, dans leurs relations passées avec l'industrie pharmaceutique. Au-delà des remous suscités, ce constat ne peut que renforcer le soupçon d'un conflit d'intérêts généralisé des professions de santé. Comment sortir d'une situation qui rend inaudible tout débat concernant la santé publique ? À cette question, Marc A. Rodwin, un chercheur américain, apporte une réponse très argumentée dans un livre remarquable publié en 2011 et enfin traduit en français.[1] L'auteur se livre à une analyse historique de l'exercice professionnel des médecins tel qu'il s'est constitué en France, aux États-Unis et au Japon. Il démontre que la problématique des conflits d'intérêts (qui ne se limitent pas aux relations avec l'industrie pharmaceutique, mais concernent toute l'activité économique liée aux soins, cela sans évoquer même les conflits d'intérêts d'autre nature) ne doit pas être vue sous le seul angle de la dérive de structures ou d'individus isolés, mais bien comme une question centrale, au cœur même de la pratique médicale. Pour des raisons qui tiennent à de multiples enjeux économiques, financiers, commerciaux, politiques et idéologiques, comme à l'histoire de leur profession, les médecins ne peuvent échapper, à tort ou à raison, aux soupçons d'éventuels conflits d'intérêts, ce qui rend illusoire de croire que la question puisse être résolue simplement ou de façon durable par quelques mesures. Rodwin démonte la complexité des interactions à l'œuvre et leurs conséquences sur les coûts et la santé des populations. En France, une défense exacerbée de la médecine libérale jusque dans les années 1950 explique probablement la faiblesse de nos politiques de santé publique. Aux États-Unis, la logique entrepreneuriale du corps médical entraîne des dérives spectaculaires (surtout depuis la présidence Reagan) qu'on a bien du mal à imaginer en Europe. Au Japon, des médecins à la fois prescripteurs et prestataires de soins font exploser le coût des traitements et les durées d'hospitalisation…

Confrontés aux abus et à la pression de la société, les trois pays ont pris ces dernières années de nombreuses mesures pour prévenir et lutter contre les conflits d'intérêts et imposer plus de transparence. Des mesures nécessaires (parfois contre-productives) mais dont les effets réels sont difficiles à mesurer. Pour avancer, Rodwin met en avant le concept de loyauté envers les patients, dont il estime qu'il devrait trouver une expression légale. Selon lui, les laboratoires pharmaceutiques, les fabricants de matériel médical, les hôpitaux, les assurances et toutes les structures qui agissent dans le champ de la santé devraient avoir l'obligation juridique d'agir dans l'intérêt de patients. Cette obligation qui en heurterait d'autres, par exemple vis-à-vis d'actionnaires ou d'autres tiers (justifiant que ces structures renforcent leurs règles pour les concilier), permettrait aussi aux médecins de revaloriser leur image : en rappelant à leurs partenaires cette obligation, ils contribueraient à les mettre devant leur responsabilité. Pour le bien du plus grand nombre. •

1. Rodwin MA. *Les conflits d'intérêts en médecine : France, États-Unis, Japon.* Rennes, presses de l'École des hautes études en santé publique. 2014, 348 pages, 30 €.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN